SARL BURGAUD
Société à responsabilité limitée en cours de liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 Rue du Cormier
85220 APREMONT
Siège de liquidation : 13 rue des Ecureuils
85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON
885 225 318 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 02 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 02 janvier,
A 18 heures,

Monsieur Bruno BURGAUD,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société SARL BURGAUD,

Associé Unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Remplacement du liquidateur,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, prenant acte de la démission de Monsieur Bruno BURGAUD, de ses fonctions de liquidateur et décide de nommer en qualité de nouveau liquidateur **à compter du 1er janvier 2026** :

Madame Christine GERVIER demeurant 13 rue des Ecureuils, 85670 SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON.

Madame Christine GERVIER exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et par le liquidateur et consigné sur le registre de ses décisions.

Bruno BURGAUD

Christine GERVIER
« bon pour acceptation des fonctions de liquidateur »

bon pour acceptation des fonctions de liquidateur